



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/75/72
16 octobre 2015

FRANÇAIS
ORIGINAL : ENGLISH

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante-quinzième réunion
Montréal, 16 – 20 NOVEMBRE 2015

PROPOSITION DE PROJET : URUGUAY

Le présent document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, cinquième et dernière tranche)

PNUD

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

URUGUAY

I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION APPROUVÉE	MESURES DE CONTRÔLE
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (Phase I)	PNUD (principale)	65°	10 % d'ici 2015

II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe 1)	Année : 2014	17,80 (tonnes PAO)
---	--------------	--------------------

III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)							Année : 2014		
Produits chimiques	Aérosol	Mousse	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale par secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123			0,0						0,0
HCFC-124					0,1				0,1
HCFC-141b					0,8				0,8
HCFC-141b dans les polyols prémélangés importés		5,7							5,7
HCFC-142b					0,2				0,2
HCFC-22				1,1	15,3				16,4

IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Valeur de référence 2009 – 2010 :	23,4	Point de départ des réductions globales durables :	28,7
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	4,18	Restante :	24,5

V) PLAN D'ACTIVITÉS		2015	Total
PNUD	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,5	0,5
	Financement (\$US)	48 379	48 379

VI) DONNÉES DU PROJET		2011	2012	2013	2014	2015	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal		s. o.	s. o.	23,3	23,3	21,0	s. o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)		s. o.	s. o.	23,3	23,3	21,0	s. o.
Financement convenu (\$US)	PNUD						
	Coûts du projet	100 000	100 000	115 000	20 000	45 004	380 004
	Coûts d'appui	7 500	7 500	8 625	1 500	3 375	28 500
Fonds approuvés par le Comité exécutif (\$US)	Coûts du projet	100 000	100 000	115 000	20 000	0	335 000
	Coûts d'appui	7 500	7 500	8 625	1 500	0	25 125
Total des fonds demandés pour approbation à cette réunion (\$US)	Coûts du projet	0	0	0	0	45 004	45 004
	Coûts d'appui	0	0	0	0	3 375	3 375

Recommandation du Secrétariat :	Approbation globale
--	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de l'Uruguay, PNUD, à titre d'agence d'exécution principale désignée, a présenté à la 75^e réunion une demande de financement pour la cinquième et dernière tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), d'un montant de 45 004 \$US, plus les coûts d'appui de l'agence de 3 375 \$US. La demande comprend un rapport périodique portant sur la mise en œuvre de la quatrième tranche, le rapport de vérification sur les objectifs de consommation de HCFC et le plan de mise en œuvre de la tranche pour 2016.

Rapport sur la consommation des HCFC

Consommation des HCFC

2. Le gouvernement de l'Uruguay a indiqué une consommation de 17,80 tonnes PAO de HCFC en 2014. La consommation de HCFC pour 2010-2014 est indiquée dans le tableau 1.

Tableau 1. Consommation des HCFC en Uruguay (données de l'Article 7, 2010-2014)

HCFC	2010	2011	2012	2013	2014	Référence
Tonnes métriques						
HCFC-22	397,0	294,26	453,58	261,89	298,26	383,4
HCFC-123	2,1	0,57	2,13	0,74	1,54	1,9
HCFC-124	5,8	4,03	5,95	7,14	6,22	4,2
HCFC-141b	20,1	8,38	23,97	6,38	9,64	13,6
HCFC-142b	7,5	6,36	4,45	3,02	2,65	9,7
Sous-total (tm)	432,5	313,60	490,08	279,17	318,31	412,7
HCFC-141b dans les polyols prémélangés importés *	52,7	41,91	0	60,91	51,64*	48,4**
Total (tm)	485,2	355,51	490,08	340,08	369,95	412,7
Tonnes PAO						
HCFC-22	21,8	16,18	24,95	14,40	16,40	21,1
HCFC-123	0,0	0,01	0,04	0,01	0,03	0,0
HCFC-124	0,1	0,09	0,13	0,16	0,14	0,1
HCFC-141b	2,2	0,92	2,63	0,70	1,06	1,5
HCFC-142b	0,5	0,41	0,29	0,20	0,17	0,6
Sous-total (tonnes PAO)	24,7	17,62	28,05	15,47	17,80	23,4
HCFC-141b dans les polyols prémélangés importés	5,8	4,61	0	6,70	5,68	5,3**
Total (tonnes PAO)	30,5	22,2	28,05	22,2	23,48	23,4

*Données du programme du pays déclarées le 11 mai 2015, aucune donnée en vertu de l'Article 7.

** Utilisation moyenne entre 2007 et 2009.

3. La consommation de 2014 (17,8 tonnes PAO) est inférieure à la consommation de HCFC de référence (23,40 tonnes PAO). L'augmentation de la consommation entre 2013 et 2014 est attribuable au stockage par certains importateurs qui a été autorisé puisqu'elle respectait les quotas pour 2014 établis par le gouvernement.

Rapport de vérification

4. Le rapport de vérification a confirmé que le gouvernement a continué à mettre en place un système d'octroi de permis et de quotas pour les importations et les exportations de HCFC et que la consommation totale de HCFC pour 2014 (318,3 tm/17,8 tonnes PAO) est inférieure aux objectifs établis dans le cadre de l'accord entre le gouvernement et le Comité exécutif. La vérification a permis de conclure que l'Uruguay est déterminé à respecter les objectifs de contrôle en vertu du Protocole de Montréal.

Rapport de mise en œuvre du programme national (PN)

5. Le gouvernement a fait état des données de consommation de HCFC du secteur dans le rapport de mise en œuvre du PN pour 2014, ce qui correspond aux données indiquées en vertu de l'Article 7.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la quatrième tranche du PGEH

Cadre juridique

6. Le gouvernement a continué l'exploitation de son cadre de réglementation établi pour contrôler les SAO, particulièrement les importations et les exportations de HCFC. Les résolutions promulguées en 2012 qui visaient l'établissement d'un système de quotas sont respectées à la lettre, avec des quotas d'importation annuels octroyés en 2013, 2014 et 2015. Depuis 2013, la plateforme électronique du système d'octroi de permis (Ventanilla Unica de Comercio Exterior, VUCE) est pleinement opérationnelle et a permis à l'administration des douanes et aux organisations environnementales connexes d'être informées des questions liées aux importations et exportations de HCFC en temps réel.

7. Au total, 61 parties prenantes (y compris les douanes et les autres agents d'exécution) ont été formées sur les nouvelles mesures de contrôle des HCFC, six réunions ont été tenues avec les différentes parties prenantes pour présenter la plateforme VUCE et trois réunions virtuelles ont été tenues avec les agents des douanes, l'unité nationale de l'ozone (UNO) et les personnes responsables de la plateforme VUCE pour discuter des problèmes émanant de la mise en œuvre du système.

Secteur de l'entretien en réfrigération

8. L'UNO a poursuivi ses rencontres avec les associations de techniciens et les autres parties prenantes pour actualiser le matériel de formation pour les techniciens d'entretien, en indiquant qu'une formation est prévue pour le dernier trimestre de 2015, entraînant la formation de 100 techniciens pendant la phase I du PGEH.

9. L'évaluation des solutions de rechange au HCFC-141b utilisé dans le rinçage des circuits de réfrigération s'est poursuivie, un atelier de formation des formateurs sur les procédures de rinçage et les solutions de rechange a été tenu pour 5 formateurs, et deux équipements de rinçage à cycle fermé ont été achetés et utilisés pour la formation. À l'heure actuelle, l'utilisation de l'azote, et l'utilisation de filtres et d'autres solvants sont enseignées dans le cadre des cours de formation. Cependant, l'utilisation d'autres solvants semble être limitée puisqu'ils ne sont pas facilement accessibles au pays.

Unité de mise en œuvre et de suivi du projet (PMU)

10. La division sur le changement climatique du ministère de la Protection de l'environnement (MVOTMA), au sein duquel se trouve l'UNO, continue de surveiller la mise en œuvre des activités du PGEH, de déterminer les besoins en matière de formation et de mettre en œuvre les programmes de formation, en plus de surveiller les importations et exportations des SAO.

11. Des activités de sensibilisation faisant la promotion de mesures pour le maintien des niveaux de consommation des HCFC établis dans le cadre du Protocole de Montréal et pour faciliter l'adoption de solutions de remplacement des HCFC ont été tenues. Des fiches de données techniques et du matériel de sensibilisation et de formation ont été conçus et distribués.

Niveau de décaissement

12. En septembre 2015, sur les 335 000 \$ US déjà approuvés, un montant de 290 565 \$ US avait été décaissé par le PNUD. Le solde s'élevant à 44 435 \$ US sera décaissé en 2016 (Tableau 2).

Tableau 2. Rapport financier de la phase I du PGEH pour l'Uruguay (\$ US)

Agence	Première tranche		Deuxième tranche		Troisième tranche		Quatrième tranche		Total approuvé	
	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé
PNUD	100 000	100 000	100 000	100 000	115 000	82 329	20 000	8 236	335 000	290 565
Taux de décaissement (%)	100		100		72		41		87	

Plan de mise en œuvre de la cinquième et dernière tranche du PGEH

13. Les activités principales qui devront être mises en œuvre au cours de la cinquième tranche du PGEH comprennent :

- a) Continuer l'amélioration du module statistique de la plateforme VUCE pour l'importation et l'exportation des HCFC. Tenir un minimum de six réunions bimestrielles avec les fonctionnaires des douanes et les gestionnaires de VUCE (5 000 \$US);
- b) Achever l'évaluation des solutions de remplacement du HCFC-141b utilisé dans le rinçage des circuits de réfrigération. Tester l'utilisation des produits de remplacement retenus et former les techniciens à leur utilisation (6 000 \$US);
- c) Tenir deux ateliers de formation supplémentaires à l'intention de 150 techniciens sur les bonnes pratiques de réfrigération et les produits réfrigérants de remplacement, et particulièrement les HFO (24 000 \$US);
- d) Activités de sensibilisation liées aux mesures de contrôle des HCFC et à l'adoption des produits de remplacement des HCFC (5 000 \$US); et
- e) Suivi, évaluation, production de rapports et suivi des activités du projet et préparation des rapports sur la mise en œuvre du projet (5 000 \$US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la quatrième tranche du PGEH

Cadre juridique

14. Le gouvernement a déjà octroyé des quotas d'importation de HCFC pour 2015 (17 tonnes PAO) qui sont inférieurs aux objectifs de contrôle du Protocole de Montréal. Le PNUD a indiqué que le système de quotas du pays est solide et que les quantités autorisées et les importations réelles font l'objet d'une étroite surveillance. La mise en œuvre stricte du système de quotas, complétée par les activités de sensibilisation menées dans le cadre du PGEH, a fourni une meilleure compréhension de la façon de gérer la demande des HCFC, expliquant ainsi le meilleur contrôle des importations.

Secteur de l'entretien en réfrigération

15. Aborder les questions liées aux programmes de formation, car ces programmes continuent à gagner l'acceptation des techniciens, des étudiants en entretien en réfrigération et des importateurs

d'équipement de réfrigération; le PNUD a indiqué que son partenariat avec les autres institutions et les universités assure la durabilité à long terme de ces programmes de formation.

16. En ce qui concerne le projet d'élimination des HCFC-22 dans l'ensemble du secteur de la fabrication pour l'assemblage des chambres froides, le PNUD a déclaré que les discussions avec l'ONUDI concernant les meilleures solutions de remplacement pour le projet sont toujours en cours. Par conséquent, le projet sera soumis dans le cadre de la phase II du PGEH.

Unité de mise en œuvre et de suivi du projet (PMU)

17. Le Secrétariat a noté que certaines dépenses liées à la PMU pour la tranche semblaient être plus élevées que prévu. Le PNUD a expliqué que les coûts de la PMU ont dû être ajustés afin de répondre aux besoins du pays, mais le PNUD était conscient que les coûts n'allaient pas excéder le budget global approuvé pour la PMU lors de la 65^e réunion. Le coût global de la PMU comme approuvé était de 82 000 \$US, tandis que les montants des dépenses totales s'élèvent à 64 136 \$US. Le montant restant sera utilisé pour la PMU pendant la cinquième et dernière tranche.

Conclusion

18. Le Secrétariat a noté que la consommation de HCFC indiquée pour 2014 est déjà inférieure à l'objectif de réduction de 10 pour cent en vertu du Protocole de Montréal et les activités dans le secteur de l'entretien progressent en étroite collaboration avec les parties prenantes. Le système d'octroi de permis et de quotas d'importation et d'exportation est opérationnel et il permettra de réduire la consommation des HCFC, conformément au calendrier d'élimination du Protocole de Montréal. De plus, l'utilisation du système de données électroniques (VUCE) fournira des données en temps réel sur l'importation et l'exportation. Le renforcement des centres de formation par la fourniture d'équipement, d'outils et de matériel de formation, ainsi que par la formation des techniciens en réfrigération, contribuera à assurer la durabilité à long terme des activités proposées dans la phase I du PGEH.

RECOMMANDATION

19. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif de :

- a) Prendre note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la quatrième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour l'Uruguay;
- b) Prendre note que conformément à la décision 65/47 d), le projet d'élimination des HCFC-22 dans le secteur de la fabrication pour l'assemblage des chambres froides sera déposé dans le cadre de la phase II du PGEH;
- c) Demander au gouvernement de l'Uruguay et au PNUD de soumettre :
 - i) Le rapport d'achèvement de la phase I du PGEH à la deuxième réunion du Comité exécutif en 2017; et
 - ii) Un rapport de vérification sur la consommation de HCFC au pays en 2015, au moment de la présentation de la phase II du PGEH pour examen par le Comité exécutif.

20. Le Secrétariat recommande également l'approbation globale de la cinquième et dernière tranche de la phase I du PGEH pour l'Uruguay et le plan de mise en œuvre de la tranche correspondant pour 2016 au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous :

Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, cinquième tranche)	45 004	3 375	PNUD
